

## Communiqué de Presse

Novembre 2019

### Protelis sécurise le revenu des agriculteurs

#### Un acteur de proximité

Né d'un partenariat entre **3 acteurs complémentaires du monde agricole** NatUp, Groupama et Bioline by InVivo, Protelis est un outil au service de la résilience économique de l'agriculture française. La solution permet à l'agriculteur de lisser ses revenus en s'adossant à la récente Déduction pour Epargne de Précaution (DEP), selon un principe simple : mettre de l'argent de côté les bonnes années afin de se constituer une épargne pour les années difficiles. Pour se différencier, Protelis a fait le choix d'être **100 % digital**. La solution est ainsi accessible de façon complètement dématérialisée sur le site web sécurisé [www.protelis.fr](http://www.protelis.fr).



#### Une alternative crédible à l'investissement matériel

**Portée par les coopératives**, la solution Protelis se matérialise par un contrat de lissage des prix permettant à l'agriculteur de se constituer librement son épargne de précaution sur un compte individuel ouvert au sein de sa coopérative.

« *L'épargne de précaution est un outil efficace, que nous avons voulu encore améliorer, en le professionnalisant et en le rendant plus pédagogique* », explique Maxime Jouannin, Directeur de Protelis. « *Depuis toujours, la vente de matériel agricole est corrélée aux variations des cours de matières premières. L'investissement consenti permettait ainsi de réduire le bénéfice imposable mais pouvait, dans le même temps, représenter des charges lourdes liées aux amortissements. Grâce à Protelis, l'agriculteur bénéficie à présent d'une **nouvelle alternative crédible** pour constituer et piloter sereinement son épargne de précaution défiscalisée.* » poursuit-il.

#### PROTELIS

société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège est situé au 16 rue Georges Charpak – PAT la Vatine à MONT SAINT AIGNAN (76130),  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 849 723 580

## 6 coopératives déjà lancées dans l'aventure Protélis

Arrivée sur le marché cet été, Protélis compte déjà 6 coopératives signataires parmi lesquelles Sodiaal, Evel'Up ou encore EMC2. Ces six coopératives représentent plus de **25 000 adhérents-agriculteurs**. La solution Protélis couvre aujourd'hui **7 productions** avec le lait (de vache), le porc, le blé, le maïs, le colza, la pomme de terre et la betterave sucrière. L'objectif est d'en couvrir plus de 15 fin 2020 en ciblant notamment le vin, le lin, le lait de chèvre et de brebis, les légumes, l'orge, le bovin...

*« Dans un contexte de volatilité accrue des marchés et d'aléas climatiques en hausse, cela fait partie du rôle de Sodiaal d'accompagner ses 20 000 adhérents dans la gestion de cette volatilité. L'enjeu de la structuration d'outils de gestion des risques devient majeur et Protélis est une réponse à notre besoin de sécurisation du revenu des agriculteurs dans un contexte de filière en pleine mutation »,* confirme Frédéric Chausson, Directeur des Affaires publiques et des Relations extérieures.

*« Pour Evel'up qui compte 1000 éleveurs de porcs, la compétitivité économique est le fil conducteur de nos défis, Protélis apporte un service innovant et permet de répondre à une demande des adhérents de notre coopérative »,* complète Thierry Gallou, Directeur Général de la coopérative Evel'Up.

*« La volatilité des matières premières nous contraint sur nos choix d'investissement. Avec Protélis j'ai une liberté de positionnement les bonnes années tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité auprès de ma coopérative. La DEP est plus souple et permet de lisser mon revenu dans le temps, »* conclut Jean-Louis Flammarion, Agriculteur et membre du bureau EMC2.

## Cap sur 2020 : objectif 100 000 adhérents !

L'ambition est d'améliorer la couverture des agriculteurs : avant 2019 et l'introduction de la DEP, **seuls 5 à 10 %** des agriculteurs français avaient créé leur épargne de précaution, via la DPA. Les équipes de Protélis ont pour objectif d'atteindre les **25 coopératives** toutes filières, soit un potentiel de 100 000 adhérents agriculteurs à horizon 2020.

**Contacts presse** : Ludivine ALLARDON ou Maxime JOUANNIN – [contact@protelis.fr](mailto:contact@protelis.fr) - 06 07 47 96 37

Au sujet de Protélis

*Créée par des acteurs majeurs du marché agricole, Protélis répond au besoin de lissage du revenu des exploitations en déclinant un principe simple : mettre de côté les bonnes années afin de se constituer une épargne pour les années difficiles. La solution Protélis est accessible de façon complètement dématérialisée sur le site web sécurisé [www.protelis.fr](http://www.protelis.fr) et permet à l'agriculteur de souscrire et gérer de façon autonome son épargne.*

PROTELIS

société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 Euros, dont le siège est situé au 16 rue Georges Charpak – PAT la Vatine à MONT SAINT AIGNAN (76130),  
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 849 723 580